



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



20036703

le,

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

27 FEV. 2020

DIVISION MONS

Greffe

N° d'entreprise : 0506 962 184

Nom

(en entier) : CARALISE

(en abrégé) :

Forme légale : Société à Responsabilité Limitée

Adresse complète du siège : Rue de Mons 24 à 7380 Quiévrain

Objet de l'acte : Transfert de siège social et modification de l'actionariat

L'assemblée générale extraordinaire du 02 janvier 2020 ayant réuni l'ensemble des actionnaires conformément aux statuts prends acte des points suivants :

Point 1 :

Transfert de l'intégralité des parts sociales détenues par Madame Rosane Busa et Lindsay Amorison vers Linda Amorison.

Point 2 :

Par décision de gérance du 31/12/2019, il a été décision du changement d'adresse du siège social à l'adresse suivante:

RUE DE LA HAMAIDE 117 Bte B à 7333 TERTRE (Saint-Ghislain)

Toutes les résolutions ayant été prises par vote séparé et à l'unanimité des voix, l'administratrice cloture l'assemblée générale extraordinaire et effectue les démarches pour l'application des résolutions présent.

Linda Amorison
Administratrice

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/03/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).